

Périmètre : Sites et dépôts

N+1 : Responsable de la Maintenance

1. Consignes sur la Sécurité

Le collaborateur Lhoist concerné par cette fiche de poste s'assure en permanence de pouvoir effectuer son travail en toute sécurité en respectant les consignes. Pour cela, il doit toujours être équipé des EPIs prévus par le règlement intérieur et/ou ceux plus spécifiques liés aux différentes missions à effectuer.

Il fait part, systématiquement, à son manager hiérarchique des observations permettant de réduire les risques et d'améliorer la sécurité.

Il participe obligatoirement aux 1/4heure sécurité qui sont organisés au sein du service.

En tant que Collaborateur de Lhoist, vous devez adopter une attitude de « sécurité avant tout », que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de Lhoist.

2. Consignes Environnementales

Le collaborateur Lhoist concerné par cette fiche de poste s'assure en permanence de respecter le Système de Management de l'Environnement et les mesures environnementales associées à son poste de travail en respectant les consignes (gestion des déchets, pollution accidentelle, autres consignes spécifiques, etc.).

Le cas échéant, il participe obligatoirement aux 1/4heure Environnement qui sont organisés au sein du service.

En tant que collaborateur de Lhoist, vous devez faire remonter au service Environnement tous écarts détectés.

3. Consignes sur la Qualité

Le collaborateur Lhoist concerné par cette fiche de poste s'assure en permanence de respecter le système de Management de la Qualité. Pour cela, il doit se tenir à jour des règles liés aux différentes missions à effectuer.

Il participe obligatoirement aux 1/4heure Qualité qui sont organisés au sein du service.

En tant que collaborateur de Lhoist, vous devez faire remonter au service Qualité tous écarts détectés.

4. Missions

Le collaborateur s'assure de la mise en place et du fonctionnement des systèmes automatisés de l'usine, des dépôts et de la carrière. Il réalise ses missions au sein de plusieurs usines : La Buisse et Sassenage.

Le collaborateur réalise l'étude et l'implémentation d'installations automatisées sur les automates programmables et les terminaux hommes-machines. Il effectue des réglages, des mises au point ou des mises en service d'installations en courants faibles et courants forts (électronique de puissance, etc.).

Le collaborateur de l'usine diagnostique les pannes puis réalise le dépannage des installations électromécaniques et des automatismes. À la fin de l'intervention, il informe la hiérarchie puis vérifie l'absence d'éléments polluants dans le circuit de production, le cas échéant il doit alerter le responsable de zone et son N+1. Il renseigne les sorties des pièces utilisées pour les interventions du magasin.

Le collaborateur propose des améliorations sur les installations puis réalise la programmation suites aux améliorations ou modifications proposées et validées.

Le collaborateur peut être amené à faire des astreintes et à participer à l'établissement des budgets et des suivis financiers sous la direction du responsable de maintenance. Il peut également être amené à coordonner des équipes et assurer le suivi des chantiers qui le concernent (remplacement d'automate, changement d'armoire électrique, ...).

Le collaborateur transmet les informations et/ ou les dysfonctionnements potentiels au responsable de la zone de l'intervention et au N+1.

Le collaborateur veille à la propreté et l'état de rangement des locaux électriques conformément aux 5S ainsi que la zone d'intervention.

5. Compétences métier et formations

Pour remplir l'ensemble des missions, le collaborateur doit présenter les compétences techniques suivantes :

- Langage de programmation (automate Schneider)
- Langage de programmation (supervision Vijéo citec)
- Habilitations électriques : BR-BC-HC
- CACES R489 Cat 3
- CACES R482 Cat F
- CACES R486 Cat B
- Permis B
- Maîtrise des outils informatiques

6. Compétences individuelles

Pour remplir l'ensemble des missions, le collaborateur doit présenter les compétences comportementales suivantes :

- Autonomie
- Capacité à rendre compte à la hiérarchie
- Rigueur
- Sens de l'organisation
- Orientation client (sens du service client)
- Sens de l'analyse

7. Moyens à disposition (matériel, documents, outils, etc.)

Pour remplir l'ensemble des missions, le collaborateur possède à sa disposition les outils suivants :

- PC
- Téléphone
- Documentations techniques
- Engins
- Caisse outils

8. Caractéristiques particulières (déplacements, travail de nuit, ...)

Le collaborateur effectue des horaires de jour. A un intervalle régulier et sur la base du volontariat, le collaborateur intégrera l'équipe d'astreinte en fonction de ses compétences métier. Des changements d'horaires seront à intégrer sur le planning du collaborateur.

Pour candidater cliquez sur le lien suivant : [Offre d'Automaticien La Mède](#)